

Organiser les déplacements d'un quartier de 500 ha en phase de renouvellement urbain

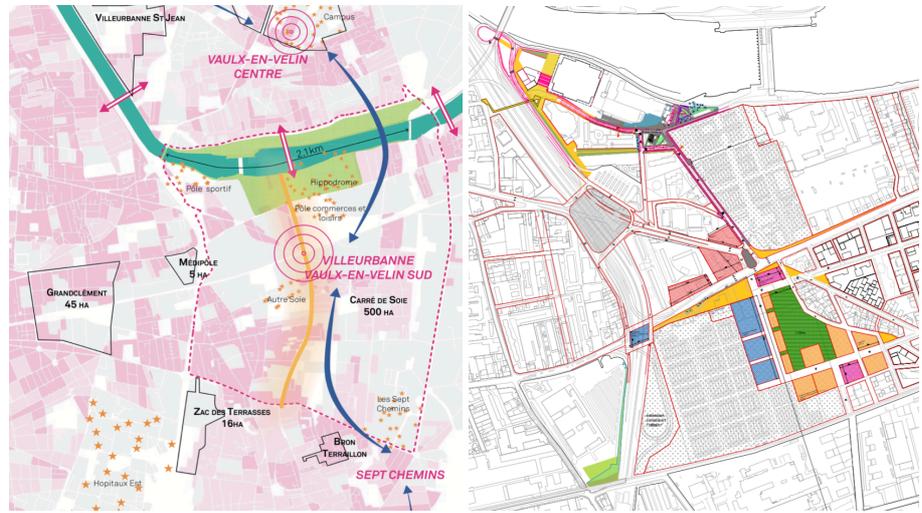


Illustration des enjeux de développement des liaisons TC/MD tangentielles

Réorganisation des voies d'accès au périphérique et de l'interface TC du métro A

Le Carré de Soie (sur les communes de Vaulx-en-Verlin et Villeurbanne) est un secteur de 500 ha faisant partie des sites de grands projets de l'Agglomération Lyonnaise. Au cours du XX^{ème} siècle, ce territoire a accueilli de grandes industries et des logements ouvriers. Leur fermeture progressive a conduit au début des années 2000 à mettre en oeuvre un projet de renouvellement urbain porté par l'extension du tramway et du métro, la création d'un grand pôle de commerces et de loisirs, et de nombreuses opérations immobilières majeures. Le quartier compte aujourd'hui 16 000 habitants et 13 000 emplois sur un tissu urbain complexe, héritage de ces vagues d'urbanisation, et dont le développement se poursuit à un rythme soutenu (plus de 200 ha mutables).

Une équipe pluridisciplinaire (menée par Dumétier Design) accompagne la Mission Carré de Soie en charge de coordonner le développement de ce territoire.

L'organisation des déplacements, dont les dysfonctionnements se font d'ores et déjà sentir, est un enjeu majeur. L'intervention de RR&A a en particulier pour buts de :

- ▶ définir les besoins d'amélioration des réseaux de mobilité (tous modes), sur le plan organisationnel et fonctionnel (accessibilité, liaisons et franchissements, perméabilité du tissu bâti, interfaces, niveaux de service, espaces apaisés, etc.),
- ▶ dimensionner le système multimodal (déplacements générés, gabarits admissibles des voiries, potentiel des modes actifs, capacité nécessaire des réseaux TC, etc.),
- ▶ aborder la gestion des flux par l'espace public (gabarit et aménagement des voiries répondant à la diversité des fonctions, valorisation des modes actifs et collectifs, emprise réduite du stationnement, etc.),
- ▶ identifier les éléments structurants pour le développement urbain (hiérarchie routière, axes forts TC, maillage structurant des réseaux doux, organisation et gestion du stationnement, etc.) et anticiper les emprises à mobiliser à cet effet.